Quand la Bible dénonce le péché du peuple, elle dit souvent que ce peuple est adultère, qu'il se prostitue. Non parce que les gens ont une sexualité et une affectivité dévoyées, mais parce que ce peuple qui est lié à Dieu par une alliance se met en état de prostitution chaque fois qu'il cherche du salut auprès d'autres dieux : c'est une réelle infidélité. Dieu estime que toute rupture de l'alliance est un adultère... que l'absence de prière, le mépris d'un frère, l'injustice, l'adoration de l'argent, ou l'adoration de soi-même..., tous nos péchés procèdent d'une infidélité apparentée à l'infidélité d'un époux ou d'une épouse. Le fait de détériorer la planète pour s'enrichir, le fait d'affamer et de bombarder des populations pour devenir leur maître, et mille autres comportements de ce genre montrent que les hommes n'adorent plus Dieu, qu'ils se prennent pour Dieu.

En fait, l'épisode de cette femme qui a eu six maris ne parle pas de sexualité dévoyée mais parle de tous les péchés.

On comprend ce que l'évangéliste enseigne. D'abord ce que Jésus enseigne aux accusateurs de la femme, c'est qu'ils n'ont aucune légitimité pour condamner la pécheresse, puisqu'ils sont adultères autant qu'elle ; quand nous prétendons juger les autres, Jésus nous dit pareillement : « avant de les condamner les autres, vérifie si tu es sans péché... et pas seulement dans le domaine de l'affectivité ». Cela tous les sages peuvent le dire...

Mais en plus, Jésus apporte et à la pécheresse et à ses accusateurs la miséricorde sans limite, la miséricorde toujours plus grande que nos péchés. Lui, le juge suprême, veut dire à chacun « Moi, je ne te condamne pas » ; le juge suprême dit à l'humanité pécheresse, noyée dans le matérialisme, adultère, « moi je ne te condamne pas ». C'est énorme, incroyable ! Je ne sais pas si beaucoup d'époux trompés diraient « je ne te condamne pas ». Dieu que nous trompons comme des adultères, nous dit « je ne te condamne pas ».

Reste à nous ouvrir au pardon. Comment ? En contemplant le Christ en croix, comme Paul ; il dit que ce qui l'a délivré de son passé de persécuteur, c'est la contemplation du Christ qui pardonne ; je le cite « les avantages que j'avais autrefois, je les considère comme une perte à cause de ce bien qui dépasse tout : la connaissance de Jésus mon Seigneur ». Le bien qui dépasse tout, c'est la révélation de la miséricorde sans limite incarnée par Jésus. N'ayons donc qu'un souci : celui de croire en ce Christ qui dit « Je ne te condamne pas ». Ce qui montrera que nous basons notre vie sur cette parole, c'est que nous ne condamnerons pas les autres.

Faisons la louange de Jésus